

SÉDUCTION ET ENLÈVEMENT :—Bill de M. Charlton pour la punition de la, 31.
Voir *Bill No 9*.

SEED, MOSES H. :—Son salaire au bureau de distribution des Communes, 66.

SÉNAT :

1. Le Président informe le Sénat et la Chambre des Communes, que le Gouverneur général ne donnera les raisons de la convocation du parlement qu'après l'élection de l'Orateur des Communes, 2.
2. Il annonce aussi que Son Excellence a pleine confiance dans la Chambre des Communes, et lui accordera le plein exercice de ses privilèges, 3.
3. Les membres du Sénat ne recevront plus à l'avenir de valises en cuir, ni caisses de papeterie, 125.
4. Résolution et bill (No 40) de M. Fielding concernant l'indemnité accordée aux membres du, 142, 143.

SERMENT :—Administré aux députés élus, qui prennent ensuite leur siège en Chambre, 1, 24.

SERMENTS D'OFFICE :—Bill de M. Laurier concernant la prestation des, 4.
Voir *Bill No 1*.

SERVICE CIVIL OU PUBLIC :

1. Décisions du Conseil de la Trésorerie au sujet de l'emploi des commis et messagers surnuméraires en vertu de l'Acte du service civil amendé en 1895, 8. *Non imprimé*. Document No 2.
2. Motion de M. Haggart demandant la production de documents relatifs aux employés destitués, mis à la retraite remplacés ou nommés depuis le 11 juillet 1896, 24.
3. Motion de M. Gibson demandant la production de documents concernant les nominations, promotions d'employés depuis le 1er mai jusqu'au 10 juillet 1896, etc., 25.

SHAWMUT :—Motion de M. Charlton demandant la production de documents concernant le changement de nom du bureau de poste de Boston, comté de Norfolk, Ont., en celui de, 19.

SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION DANS ONTARIO :—Bill du Sénat concernant les, 70.
Voir *Bill No 27*.

SOUTHPORT À MURRAY HARBOUR :—Embranchement de chemin de fer de, 20 :—Voir *Ile du Prince-Edouard*.

STEAMERS À GRANDE VITESSE, SERVICE SUR L'ATLANTIQUE DE :—Motion de M. Langelier demandant la production de documents relatifs à l'établissement entre le Canada et la Grande-Bretagne d'une ligne de, 24.

2. M. Laurier dépose des documents concernant le service de steamers à grande vitesse sur l'Atlantique, ainsi que la correspondance entre le gouvernement et les entrepreneurs (contrat de la ligne Allan) depuis la date du dernier rapport produit le 18 mars 1892. *Imprimés*. Documents Nos 28 et 28a.